

Note Brève et synthétique annexée au BP 2025

1.Éléments de contexte socio-économique

2. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement analyse 2024

3. Niveau des taux d'imposition 2025

4. Budget consolidé 2025 (et des budgets annexes)

5. Détails des investissements

6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

7. Niveau d'endettement de la collectivité

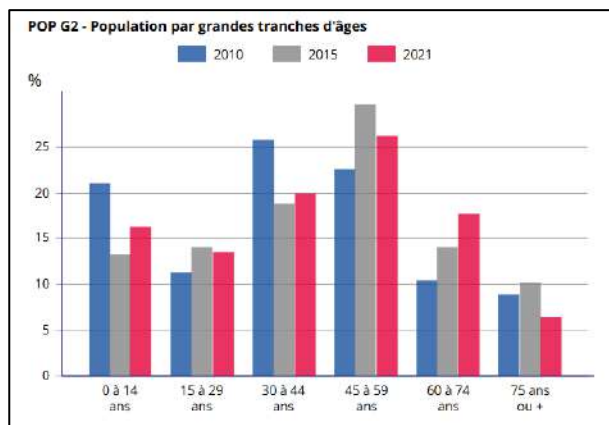
8. Capacité de désendettement

11. Effectifs de la collectivité

1. Quelques éléments de contexte socio-économique

La population à Eyne en 2025 est estimée à 156 habitants. La population permanente est composée au ¼ d'actifs. Les 45/59ans et les 30/44ans représentent les principales tranches d'âge que l'on retrouve au sein de la population permanente. On remarque 49 établissements recensés sur la commune de EYNE, dont des administrations et des commerces essentiellement.

Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	84	85	95
Actifs en %	77,8	83,7	87,0
Actifs ayant un emploi en %	71,6	79,1	79,3
Chômeurs en %	6,2	4,7	7,6
Inactifs en %	22,2	16,3	13,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	4,9	8,1	3,3
Retraités ou préretraités en %	9,9	4,7	4,3
Autres inactifs en %	7,4	3,5	5,4



Secteur d'activité	Nombre	%
Ensemble	49	100,0
Industrie manufacturière, Industries extractives et autres	2	4,1
Construction	4	8,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	10	20,4
Information et communication	0	0,0
Activités financières et d'assurance	0	0,0
Activités immobilières	5	10,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	8	16,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	16	32,7
Autres activités de services	4	8,2

Source Insee des tableaux ci-dessus

Concernant le parc de logements :

Au dernier recensement (en cours en 2025) la commune possède 602 logements dont :

- 83 résidences principales
- 509 résidences secondaires

La commune d'Eyne est une commune à fort attrait touristique avec un parc de résidences secondaires importants (602 logements dont 509 en secondaires). Aussi, malgré une population estimée à 156 habitants à l'année, la commune d'Eyne doit proposer des services et infrastructures pour une population équivalente à 1000 habitants. Or les dotations de l'Etat ne prennent ce paramètre en compte puisque la commune n'est pas considérée comme une commune touristique ni une station de tourisme tel que défini par le code du Tourisme. La commune possède une dynamique positive en matière d'accueil de la population et attire des actifs puisque le nombre de résidences principales est en augmentation depuis 2021 (+14) et la majorité des ménages ont des âges compris entre 30 et 59 ans majoritairement en activités.

2/ Ressources et charges de fonctionnement/ investissement analyse du compte administratif :

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale

Détail de l'Exécution du budget 2024 :

Rappel Résultats d'exécution 2023 en fonctionnement	+ 1 329 879,53 €
--	-------------------------

Recette de fonctionnement 2024

Réelles

Recette	2 355 888,53	1 071 608,20
Fonctionnement	2 355 888,53	1 071 608,20
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	1 329 879,53	
Ch. - 013 Atténuations de charges		16 139,64
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchand	24 730,00	14 070,84
Ch. - 73 Impôts et taxes	22 030,00	79 144,75
Ch. - 731 Impositions directes	735 055,00	733 604,77
Ch. - 74 Dotations et participations	225 194,00	209 297,09
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	19 000,00	19 167,95
Ch. - 77 Produits exceptionnels		183,16

Recette d'Ordres : 0 euros

Total recettes réelles : 1 071 608,20 euros

Soit Epargne brut de : 238 542,34 euros

Dépenses de fonctionnement 2024

Réelles

Dépense	2 065 437,13	833 065,86
Fonctionnement	2 065 437,13	833 065,86
Ch. - 011 Charges à caractère général	445 853,26	237 191,20
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	320 000,00	283 180,93
Ch. - 014 Atténuations de produits	11 000,00	9 713,00
Ch. - 65 Autres charges diverses de gestion courante	285 431,83	243 782,66
Ch. - 66 Charges financières	65 400,00	58 843,07
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	5 000,00	355,00
Ch. - 68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	932 752,04	

Dépenses d'Ordres : 100 126,37 euros

Total dépenses réelles : 833 065,86 euros

Résultat d'exécution	+ 138 415,97 €
-----------------------------	-----------------------

Résultat de fonctionnement cumulés	+ 1 468 295,50 €
---	-------------------------

Rappel Résultats d'exécution 2023 en investissement	+ 168 041,57 €
--	-----------------------

Recette d'investissement 2024
Réelles

Recette	236 660,57	139 190,42
Investissement	236 660,57	139 190,42
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	168 041,57	
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	16 329,00	9 914,08
Ch. - 13 Subventions d'investissement	52 290,00	8 068,50
Ch. - 23 Immobilisations en cours		121 207,84

Recette d'Ordres : 100 126,37 euros

Total recettes réelles : 139 190,42 euros

Soit CAF nette de : 41 656,57 euros

Dépenses d'investissement 2024
Réelles

Dépense	527 111,97	622 942,72
Investissement	527 111,97	622 942,72
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	200 500,00	196 885,77
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	60 078,00	13 245,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	266 533,97	190 604,11
Ch. - 23 Immobilisations en cours		121 207,84
Ch. - 27 Autres immobilisations financières		101 000,00

Total dépenses réelles : 622 942,72 euros

Résultat d'exécution	- 383 625,93 €
-----------------------------	-----------------------

Résultat d'investissement cumulés	- 215 584,36 €
--	-----------------------

Compte administratif 2024 de la Régie Patrimoine et Environnement :

Dépenses fonctionnement 2024	+ 69 685,99 €
Recettes fonctionnement 2024	+ 75 701,93 €
Résultat exercice 2024	+ 6015,94 €
Excédent antérieur reporté	+ 29 612,26 €
Résultat 2024 avec report	+ 35 628,20 €
Résultat de clôture de l'exercice 2024 en fonctionnement	+ 35 628,20 €
Dépenses investissement 2024	+ 7 000 €
Recettes investissement 2024	+ 3 680,57 €
Résultat exercice 2024	- 3 319,43 €
Excédent antérieur reporté	- 1 421,52 €
Résultat 2024 avec report	- 4 740,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2024 en investissement	- 4 740,95 €

Les comptes administratifs présentent les résultats comptables de l'exercice. Ces résultats sont repris sur les BP2025	
Mairie :	Régie Patrimoine et Environnement :
Résultat clôture 2024 en fonctionnement + 1 468 295,50 €	Résultat de clôture de l'exercice 2024 en fonctionnement : + 35 628,20 €
Résultat clôture 2024 en investissement - 215 584,36 €	Résultat de clôture de l'exercice 2023 en investissement : - 4 740,95 €
Besoins en financement des RAR 2024 à reporter en 2025 - 7585 €	
Affectation de résultat sur BP 2025 comme suivant :	Affectation de résultat sur BP 2024 comme suivant :
DI 001 : + 223 169,36 € et RI 1068 : + 223 169,36 €	DI 001 : + 4 740,95 € et RI 1068 : + 4 740,95 €
RF 002 : + 1 245 126,14 €	RF 002 : + 30 887,25 €

Des résultats très satisfaisants qui traduisent la bonne gestion communale pour une commune qui investit avec peu de moyens à sa disposition et un endettement conséquent venus impacter sa capacité d'autofinancement

En 2024 la commune a entrepris des projets d'envergure comme :

- **La création de l'aire de jeux de la station** : espace récréatif en pied de pistes, cet aménagement de qualité à destination du jeune public améliore le cadre de vie de la station et offre une activité ludique toute l'année. Un espace pique-nique avec sa place à feu viennent en complément de cet espace récréatif pour offrir aux habitants et visiteurs un moment convivial. Cet aménagement a été financé grâce aides départementales et aux aides de l'Etat.
- **L'aménagement de la place de la mairie et l'ouverture de la salle des mariages** : La salle des mariages au sein de la mairie présentait un problème d'accessibilité tant aux personnes à mobilités réduites ou encore pour les jeunes parents équipés de poussettes. De plus la municipalité souhaitait qu'un accès direct puisse se faire depuis l'extérieur. D'autre part les abords de la mairie n'étaient pas aménagés. Aussi la commune a mené des travaux d'aménagements via le syndicat de voirie de Mont Louis dont elle est membre pour créer un espace public de qualité devant la salle des mariages avec une place de stationnement PMR possible. En parallèle de ces travaux une ouverture a été créer dans la façade de la mairie donnant directement sur la salle des mariages.
- **La réfection de l'Eglise** : L'église présentait des dommages sur sa façade et sur son clocher, aussi grâce à des financements publics, la commune a pu entreprendre le ravalement des façades de l'église et la réfection du clocher.

- **L'élaboration du PLU a également été relancé** : le Plan local d'urbanisme est le document de planification incontournable, permettant de planifier le développement et l'urbanisation de la commune à court et moyen terme. C'est le cabinet d'Etudes COGEAM qui accompagne la commune dans cette démarche qui devrait aboutir en 2025.
- **La création du site web** : La mairie se dote d'un outil fondamental son site internet. Ce site possèdera à la fois une interface institutionnelle et promotionnelle. En effet, il sera doté de deux volets, d'un côté la Mairie pour toutes démarches administratives ou consultations des documents et actualités de la commune, de l'autre la Maison de la Vallée pour la valorisation des patrimoines naturels et culturels, le programme d'animations et la présentation des expositions.
- **Coté équipement**, pour le fonctionnement du réseau chaleur la commune a investi dans un desemboueur et dans des chaines pour le déneigement.
- **Une avance en trésorerie** a également été réalisé pour soutenir le SIECA. (Syndicat d'exploitation du Cambre d'Aze)

3/ Niveau des taux d'imposition 2025

- **Le conseil municipal doit se prononcer sur la proposition de taux des taxes locales qui restent inchangée par rapport aux années précédentes :**

Désignation des taxes	Taux maintenus
Taxe foncière bâtie (TFB)	60,82%
Taxe foncière non bâties (TFNB)	103,34%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (TH)	30,66%

Pour infos les taux maximum possiblement applicables :

TFB/111,30%

TFNB/129,30%

TH/48,05%

Soit un produit fiscal attendu de **733 570 euros** réparti comme suivant :

- **TFB/** Bases prévisionnelles 805 100*taux de référence 60,82% = 489 662 euros
- **TFNB/** Bases prévi. 7500* taux 103,34 = 7751 euros
- **TH/**bases prévi.1 056 000*taux 30,66%= 323 770 euros

4. Budget consolidé 2025 (et des budgets annexes)

Pour l'année 2025, le budget s'inscrit en fonctionnement dans la lignée de celui de 2024.

Concernant les travaux pris en charge dans les dépenses de fonctionnement, la commune va poursuivre pour 2025 ses efforts en matière d'entretien et de valorisation de son patrimoine existant avec notamment :

- Le changement des portes de certains de ces locaux
- La réfection de partie de toitures du garage communal de la Mairie et de l'Ancienne école
- La réfection de la terrasse de l'épicerie,
- La mise en place de chenaux à l'église et la descente de la cloche de l'église
- La réfection intérieure ancienne école...

Certains de ces travaux pourront être réalisés en régie directe par les employés communaux.

Concernant les travaux de voirie pris en charge par le Syndicat de voirie une enveloppe de trésorerie restant pour Eyne permettra de mener soit une campagne de rabotage d'enrobé aux endroits les plus critiques de la commune.

Concernant les projets de la commune l'année 2025 sera consacrée à :

- La révision du PLU qui permet de planifier le développement de la commune et de l'urbanisation à court et moyen terme.
- L'achat du parking du village pour optimiser la gestion des flux touristiques afin d'offrir un accueil aux visiteurs de qualité et sécurisé et conforter sa vocation de pôle d'accueil sur la commune.
- La finalisation du site web de la commune et de la maison de la Vallée d'Eyne, outil de communication incontournable pour toute institution,
- l'achat ou la location d'un camion benne pour les services techniques, le camion actuel ne pouvant plus passer le contrôle technique...

La liste complète des actions inscrites au BP2025 est détaillée dans la partie Investissement ci-dessous.

Concernant la dette et l'emprunt inscrite au BP d'un montant de 200 500 euros, l'emprunt que la commune avait contracté auprès du crédit agricole se termine fin 2025, la dernière annuité à payer est de 28 500 euros. Ainsi la commune verra dès 2026 augmenter sa capacité d'autofinancement.

Le Budget Principal Primitif 2025 (opérations d'ordres et réelles) de la commune s'équilibre en dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) à hauteur de : 2 871 041,38 euros et, selon la répartition suivante en fonctionnement et Investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 281 726,08	589 315,30
Recettes	2 281 726,08	589 315,30

En fonctionnement

❖ Dépenses :

Chap.	Type de dépenses	Montant Euros TTC
011	Charges à caractère général	360 512,03
012	Charges de personnel	345 000,00
014	Atténuations de produits	11 000,00
65	Autres charges gestion courantes	295 700,00
66	Charges financières	60 457,05
67	Charges exceptionnelles	4 507,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires	942 983,24
042	Opérations d'ordres-Amortissements	148 743,04
023	Virement à la section d'investissement	112 823,30

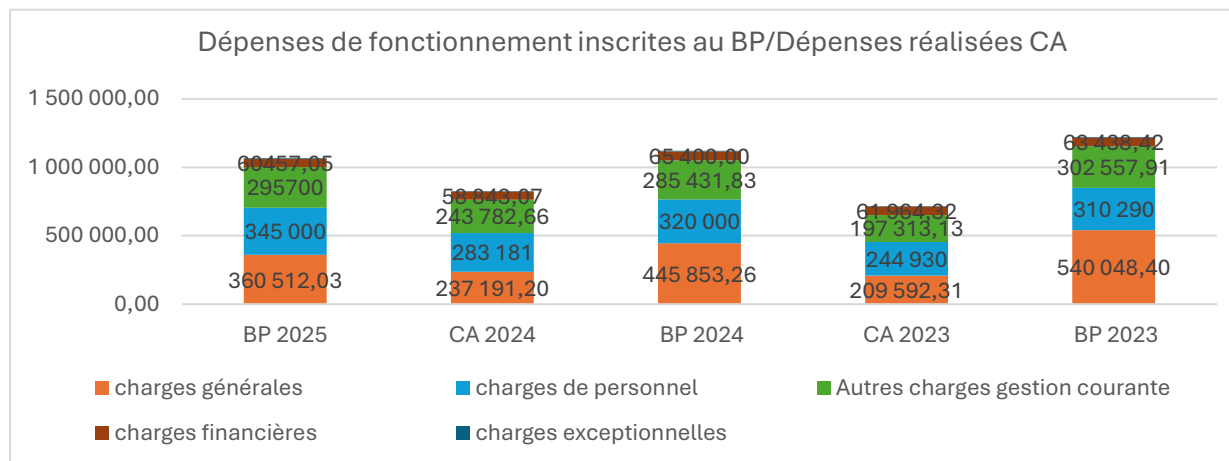
Recettes :

Chap.	Type de recettes	Montants Euros
73	Impôts et taxes	74 500
731	Impositions directes	738 570
74	Dotations et participations	153 637
75	Autres produits de gestion courante	19 000
70	Vente de produits-services	10 000
013	Atténuations de charges	26 000
002	Résultat d'exploitation reporté	1 245 126,14
042	Opérations d'ordre	14 892,94

Dépenses totales : 2 281 726,08 euros

Recettes totales : 2 281 726,08 euros

Si l'on compare avec les dépenses et recettes réalisées de l'année écoulée on se rend compte que les dépenses effectives en fonctionnement sont inférieures à celles inscrites au BP ce qui permet à la collectivité de se dégager de l'épargne brute et de la CAF Nette.



- **Les charges de personnel de la commune dans les dépenses réelles de fonctionnement représentent 32% et 16% des dépenses totales de fonctionnement.**

A titre de comparaison :

Tableau 4 : Parts des achats et des dépenses de personnel dans les dépenses totales de chaque type de collectivités en 2022

	Communes	GFP	Départements	Régions	Syndicats
Achats et charges externes	18,7 %	25,4 %	5,7 %	11,3 %	30,0 %
Frais de personnel	37,2 %	20,6 %	17,6 %	11,5 %	14,2 %
Total	55,9 %	46,0 %	23,3 %	22,8 %	44,2 %

Source : DGCL, à partir de données DGFIP. Opérations réelles, après consolidation des flux croisés.

La commune d'Eyne se situe donc en dessous de la moyenne nationale (chiffres 2022).

- En 2025 les dotations pour la commune de Eyne prévues sont de 153 637,00 euros dont DGF 147 285 euros

D.G.F. montant total	147 285
Dotation communes nouvelles "garantie" (hors DGF)	0
Dotation communes nouvelles "amorçage" (hors DGF)	0
Dotation élu local (DPEL)	6 352
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)	110 796
Attribution compensant le transfert à l'EPCI de la part CPS des communes appartenant à un EPCI à FA (hors DGF)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	20 239
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "cible" (DSR C)	0
D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	16 250
D.G.F. des communes : dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM)	0

A titre de comparaison en 2024 : DGF total de 146 886 euros

Remarque : La dotation aux aménités rurales n'est pas connue à ce jour le montant reçu l'année dernière est reporté en prévision dans le BP2025

En Investissement

➤ Dépenses (Restes à réaliser de 2024 compris)

Chap .	Type de dépenses	Montants Euros TTC
20	Immobilisations incorporelles	30 035
21	Immobilisation corporelles	120 718
16	Emprunts et dettes assimilés	200 500
001	Solde d'exécution investissement reporté	223 169,36
040	Opération d'ordres	14 892,94

Recettes :

Chap.	Type de dépenses	Montants Euros TTC
13	Subventions d'investissement	82 868
10	Fonds divers	244 880,96
040	Opérations d'ordre	148 743,04
021	Virement de la section d'exploitation	112 823,30

Dépenses totales : 589 315,30 euros

Recettes totales : 589 315,30 euros

Dont dépenses réelles : 351 253 euros

Dont recettes réelles : 150 753 euros

Détails des dépenses d'investissement fléchées en commission pour l'année 2025 (+RAR):

Chap.20 - Immobilisations incorporelles :

- Reprise PLU : 21 960 euros TTC
- Création du site internet (2nd acompte) 3 575 euros TTC
- Achat Licence 3 4 500 euros TTC (enveloppe max.)

Chap.21- Immobilisations corporelles :

- Achat du terrain du parking entrée de village 51 100 euros TTC (enveloppe max.)
- Panneaux d'information des publics touristiques (pied de pistes) } 10 482 euros TTC
- Infographie panneaux pôles d'accueil aux 3 parkings } 20 000 euros TTC
- Aménagement Rez de chaussée Mairie 7 700 euros TTC
- Restauration de l' Orri de Dalt 25 000 euros TTC
- Achat d'un véhicule technique de type camion benne (Enveloppe max/ et étude de la solution crédit-bail)
- Matériel Informatique 2 936 euros TTC
- Mobilier de l'épicerie Snack du pied de pistes 3 500 euros TTC

Recettes :

Les subventions attendues concernent des opérations effectuées en 2023 et 2024.

RAR surlignés en bleu

Budget Annexe 2025 Régie Patrimoine et Environnement

Le Budget Annexe 2025 de la Régie Patrimoine et Environnement s'équilibre en dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) à hauteur de : **131 887,25 euros** et, selon la répartition suivante en fonctionnement et Investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	124 887,25	7 000
Recettes	124 887,25	7 000

En fonctionnement

Dépenses :

Chapitre	Type de dépenses	Montant Euros TTC
011	Charges à caractère général	45 628,20
012	Charges de personnel	75 000
65	Autres charges de gestion courante	2 000
042	Opérations d'ordres-Amortissements	2 259,05

- Une exposition « Plumes » en co-création avec le réseau de partenaires locaux
- Un renfort saisonnier de mai à septembre
- M. Benjamin Thicoïpé, dont une partie de son temps de travail est dédiée à la Régie Patrimoine et Environnement pour l'élaboration des projets structurants de la Maison de la Vallée et l'animation du réseaux d'acteurs autour de la gouvernance des biens communs.

Recettes :

Chapitre	Type de recettes	Montants Euros
74	Dotations et participations	3 000
75	Autres produits de gestion courante	86 000
70	Vente de produits-services	5 000
002	Résultat d'exploitation reporté	30 887,25

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement de la subvention annuelle de fonctionnement de la mairie. Une subvention départementale de fonctionnement a été attribuée pour l'année 2025 à hauteur de 3000 euros.

En Investissement

Dépenses

Chapitre	Type de dépenses	Montants Euros TTC
001	Solde d'exécution investissement reporté	4 740,95
21	Immobilisations corporelles	2 259,05

Recettes :

Chapitre	Type de dépenses	Montants Euros TTC
040	Opérations d'ordre	7000

6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

A l'issus du compte administratif de la commune :

Total recettes réelles : 1 071 608,20 euros et total dépenses réelles : 833 065,86 euros

Soit Epargne brut de : 238 542,34 euros

Emprunts et Dettes : 196 885,77 euros

Soit CAF nette de : 41 656,57euros

7. Niveau d'endettement de la collectivité

La dette que rembourse Eyne et Saint Pierre à l'issus du protocole bancaire revu en 2022 avec la création de la SPL TRIO Pyrénées d'élève à 6 347 601 € (six millions trois cent quarante-sept mille six cent un euros) selon la répartition suivante :

- **58% Eyne soit 3 393 690,2 euros**
- **42 % Saint Pierre Dels Forcats**

Pour Eyne une annuité d'environ 226 000 euros jusqu'en 2040.

La commune Eyne possède un emprunt qui se termine au 31/12/25 dont l'annuité est de 28 957,05 euros.

8. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement : ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année.

Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / épargne brute

Capacité de désendettement : 14,22

9. Effectifs de la collectivité

Agents de la collectivité : 7 ETP + 2 ETP en renfort saisonnier

- Service Direction/secrétariat général de la mairie : 1ETP + ½ ETP
- Service Comptabilité:1 ETP
- Service Accueil/Urbanisme: 1 ETP
- Service technique : 2 ETP +1 ETP Renfort Saison (max 3 mois)
- Service Maison de la vallée (Régie Patrimoine et Environnement) : 1 ETP+ ½ ETP+1 ETP Renfort saison 5 mois

+ 1 agent technique pour le ménage des locaux quelques heures par semaine, sera remplacé par un prestataire de services dès septembre 2025.